

NON AU DÉMÉNAGEMENT !

Notre employeur nous exPULSE
hors de tout cadre
et bafoue le dialogue social !

« Ce qui ne se fait pas avec nous, se fait contre nous. » Ghandi

NON AU MANQUE DE TRANSPARENCE ET DE DÉMOCRATIE

M. Troussel ne peut pas décider seul d'un tel projet d'implantation, de revente de bâtiments, et hors d'un cadre juridique imposé aux collectivités dans le cadre de la loi MOP :

Faut-il vous rappeler ces règles ?

En tant que maître d'ouvrage d'un tel projet, il DOIT :

- définir précisément ses besoins dans un programme fonctionnel
- expliciter son choix stratégique entre l'achat, la construction ou la location, selon de nombreux facteurs :
 - le budget disponible.
 - le calendrier, l'urgence du besoin et les spécificités fonctionnelles et techniques.
- l'inscrire clairement dans les étapes préparatoires de son projet.
- les options stratégiques que sont l'achat, la construction ou la location d'un bâtiment doivent être soumises à une **délibération de l'assemblée délibérante** (conseil départemental).

La Loi MOP impose au maître d'ouvrage public de définir ses besoins et de respecter les règles de transparence et de gouvernance. Soumettre les options au vote garantit que ces principes sont respectés.



NON AU MÉPRIS :

**L'INJONCTION DE DÉMÉNAGER EN 10 MOIS SANS AUCUN
« DIALOGUE SOCIAL » PRÉALABLE !**

Les syndicats ont été reçus le 7 janvier 2025 pour apprendre la décision de M. Troussel d'un déménagement des sites centraux d'ici fin 2025.

Le 24 janvier, le calendrier de la phase de co-construction a été présenté comme achevé pour partie le 13 janvier et définitivement achevée le 15 février :

comment aller plus vite pour empêcher toute réaction ?



NON À LA DÉCONSIDÉRATION DES AGENT·E·S

Réduire la facture des fluides et ignorer les besoins des agent·e·s ?

Tel est le projet de M. Troussel avec une implantation précipitée à Saint-Denis.

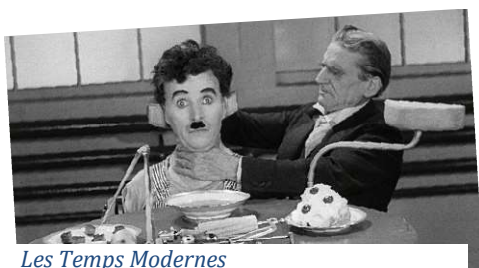
- 63% des agent·e·s du CD93 habitent en Seine Saint Denis dont 75% de catégorie C (+forte proportion)
- 14% des agent·e·s des service centraux vivent sur les villes de Bobigny, Drancy, Aulnay sous-bois ou Livry Gargan.
- 60% des agent·e·s des sites centraux de Bobigny vivent à moins de 45 minutes de trajet en transports en commun.
- (Source : RSU2023+Plan de mobilité employeur Ecodev 2022)

Se déplacer plus loin = des trajets rallongés, plus coûteux qui pèseront sur la santé des plus fragiles :

- les femmes : 77% des agent·e·s = Travail + Logistique domestique + Accompagnement et soins aux enfants et aux aînés
- les catégories les moins bien payées : 42.8% des agents sont de catégorie C
- la tranche d'âge 55-59 ans : la plus représentée au sein de la collectivité
- les agent·e·s en situation de handicap

Avec une offre de transport moindre et déjà une recherche effrénée pour louer des places de parking supplémentaires, bonjour l'écologie !

°Nombre-de	BUS	METRO	TRAM
PULSE	2	1-(L12)	0,1-(T8-en-2030)
BOBIGNY	9	1-(L-5)	T1



Les Temps Modernes

NON AU PULSE :

LA MODERNITE N'A JAMAIS GARANTI DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL

Aucune garantie sur l'amélioration des conditions de travail ni le bien-être au travail des agent·e·s.

Pulse a ses contraintes et il faudra l'entretenir. Le département, depuis ces dernières années, n'a pas été en mesure d'entretenir correctement ses bâtiments. Qu'en sera-t-il demain ? En aura-t-il les moyens ?

Comment être en confiance, quand déjà :

-la création de la maison de l'autonomie et des aidants prévue initialement à Picasso prévoyait de déménager 970 agent.e.s , de les contraindre au Flex office, **un projet sur 6 ans ! (2022-2028)**

Avec déjà un dialogue social entravé :

-SUD n'a jamais pu obtenir les conclusions de l'expérimentation du *flex-office* débutée en septembre 2021 à la Direction des finances

-la surface des espaces de travail des agents n'a jamais été communiquée

-le bureau « *ergonomie et conditions de travail* » n'a jamais communiqué la note demandée par SUD en 2023 au sujet du flex office

SUD avait saisi la Commission d'Accès aux Documents Administratifs pour les exiger.

NON AU PASSAGE EN FORCE DE NOUVEAUX MODES DE TRAVAIL

Pour nous imposer le Flex office, M. Troussel choisit un bâtiment construit pour les Jeux Olympiques et qui n'a toujours pas trouvé de locataire depuis octobre 2024

Aucune donnée claire sur les conditions d'accueil à Saint-Denis :

- Pas de chiffre sur la superficie du Pulse et déjà un autre bâtiment loué : le Jump !
- Pas de certitude sur le nombre d'agent·e·s des sites centraux (2700, vraiment_?)
- Combien de postes de travail possibles à Pulse : 28.860m² et une capacité d'accueil de 4000 salariés dans le cadre des JO et de 2.500 personnes pour le CD93 ???



NON AU FLEX OFFICE ET AUTRES ESPACES COLLABORATIFS

Inconfortable et discutable, cette organisation du travail n'a jamais prouvé un gain de mieux-être au travail

Un Flex office inadapté au service public

Les agent·e·s, cadres et non cadres, ont besoin de concentration pour travailler: le bruit, le mouvement, le regard permanent de l'autre sont éprouvants pour le corps et le mental. De nombreux métiers dans notre collectivité nécessitent la garantie du respect du secret professionnel, la confidentialité des échanges, l'intimité des entretiens.

« Comme on cloisonne, il est presque impossible de s'isoler réellement, les espaces conviviaux proposés ne font que compenser ce qui a été perdu et ce que permettaient les bureaux fixes » **Delphine Minchella**, Docteure en management stratégique et en science de gestion.



Un Flex office qui implique une dématérialisation totale de nos tâches

Beaucoup d'équipes travaillent encore avec des supports papier et des classothes. Ce mode d'organisation du travail ne correspond pas à nos conditions actuelles de travail !

Et le Télétravail ne sera pas une variable d'ajustement : le cadre légal de la fonction publique ne prévoit pas l'extension du Télétravail à plus de 3 jours par semaine et le règlement interne de notre collectivité l'a plafonné à 2 jours.

**Un immeuble de bureaux ? Un atrium ?
Certainement un lieu de passage !**



**En dépersonnalisant nos espaces de travail,
M. Troussel veut nous transformer en **agent·e·s-nomades**
qu'il sera plus facile de faire partir et de ne pas remplacer**



**Oui aux économies d'électricité !
Oui aux améliorations environnementales !
mais pas au détriment des agent-e-s, de leur bien-être au travail !**

**La qualité du service public et l'intérêt général
en dépendent aussi !**